

Le Fonds d'Action Sociale du Travail Temporaire (Fastt) s'associe avec le Fonds d'Assurance Formation du Travail Temporaire (FAF-TT) et des agences d'emploi du bassin d'emploi de l'[EUROMETROPOLE DE STRASBOURG](#) / T : 03.88.60.90.90 (Bas-Rhin) pour initier un programme pilote d'accès au numérique. Cette semaine du 9 au 13 avril, une première formation est proposée à un groupe de dix salariés intérimaires de Strasbourg. Elle va leur permettre de se former et d'acquérir du matériel informatique pour ceux qui en ont besoin. **Cette formation se déroule dans les locaux du centre de formation professionnelle de l'AFPA - ASSOCIATION NATIONALE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES - . www.strasbourg.eu**